

et plénipotentiaires de Sa Majesté, conjointement avec le comte de Grey, maintenant marquis de Ripon, Sir Stafford Northcote, Sir Edward Thornton et le Très-Honorable Montague Bernard. L'on sait que cette commission devait travailler de concert avec les cinq commissaires des Etats-Unis, afin de régler les réclamations provenant de l'affaire de l'Alabama, et diverses autres questions en litige entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Le résultat des travaux des commissaires fut le traité de Washington, signé à Washington, capitale de la république voisine, le 8 août 1871.

VI

En récompense de ses services à l'Etat, notre Gracieuse Souveraine daigna, en 1867, lui conférer le titre de Chevalier Commandeur du Bain.

En janvier 1872, il fut créé Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Royal d'Isabelle la Catholique d'Espagne.

Dans le mois de juillet 1872, Sir John fut nommé par la Reine Victoria membre du Très-Honorable Conseil Privé de Sa Majesté.

Parmi les mesures importantes auxquelles le nom de Sir John est associé, nous croyons devoir mentionner celles qui suivent :

La sécularisation des réserves du clergé ; l'amélioration des lois sur la milice ; les amendements à la loi relative à la juridiction et à la procédure des cours de justice ; l'abolition de l'emprisonnement pour dettes en certains cas ; amendement de la loi concernant le jury ; une loi améliorant les institutions municipales en Haut-Canada ; la codification des statuts ; l'extension du gouvernement municipal ; la réorganisation de la milice ; le règlement de la question du site de la capitale ; l'établissement d'un système de communications directes par vapeur pour les malles d'Europe ; l'établissement de nouveaux pénitenciers ; l'établissement de diverses et importantes institutions publiques ; la réorganisation du service civil sur des bases permanentes ; la construction du chemin de fer Intercolonial ; l'élargissement des canaux ; la ratification du traité de Washington ; l'acte unissant sous un même gouvernement les possessions britanniques du Nord ; l'exten-

sion et la colonisation de la Puissance.

VII

Comme on le sait, Sir John a été battu à Kingston, à la dernière élection, mais quelques jours après il fut élu par acclamation dans le comté de Marquette, Manitoba, et tout récemment la division électorale de la ville de Victoria, Colombie Anglaise l'a choisi pour son député. Depuis ces élections, il a opté en faveur de Victoria et le comté de Marquette a été appelé à se choisir un nouveau député, la loi exigeant, paraît-il, que les députés de Manitoba soient élus dans cette province.

D'un commerce facile et des plus agréables, le premier-ministre de la Puissance plaît à tous ceux qui ont des relations avec lui. D'un caractère aimable, sa conversation offre beaucoup de plaisir. Malgré ses 63 années et neuf mois, (étant né le 11 janvier 1815), Sir John a toujours le mot pour rire et une verve pleine d'entraînement.

VIII

Depuis que nous écrivions, en 1878, ce qui précède, Sir John a continué à briller dans l'accomplissement de ses devoirs d'homme public. Lorsqu'il fut appelé à succéder à M. MacKenzie, en 1878, il avait à résoudre un grand problème politique, celui de donner aux industries nationales une protection suffisante au moyen d'un tarif sagement élaboré, tout en froissant le moins possible les susceptibilités de la mère-patrie. Il a réussi à mener à bonne fin une œuvre aussi difficile. Son succès est tel que ses adversaires ne peuvent s'empêcher de le reconnaître, à preuve la déclaration du chef de l'opposition, l'honorable M. Blake, à l'ouverture de la dernière campagne.

À part l'adoption du nouveau tarif, ce qui a le plus caractérisé le dernier parlement, a été la destitution de feu l'honorable M. Letellier, lieutenant gouverneur de la province de Québec. On se rappelle encore ce grand acte politique. Aux prises avec toutes espèces de difficultés, Sir John se tira d'affaires avec une rare habileté, et quelque-

soit le jugement que l'on puisse porter sur sa conduite, on ne peut nier qu'il ait agi avec un grand sens dans les circonstances dans lesquelles il se trouvait placé et avec un tact admirable.

C'est aussi pendant le dernier parlement que la construction de la voie ferrée du Pacifique fut définitivement assurée par l'adoption de la loi constituant la compagnie du Pacifique et par l'adoption du contrat passé entre le gouvernement canadien et cette compagnie.

Les élections générales qui ont eu lieu dans le cours de juin dernier ont été pour Sir John l'occasion d'un triomphe plus éclatant encore par la signification qu'il comporte, que celui de 1878.

La session fédérale s'ouvre cette après-midi.

Le premier ministre a devant lui une nouvelle députation dont la majorité lui est sympathique ; surtout pour les quatre-vingt-dix nouveaux députés qui pour la première fois, vont franchir le seuil de la Chambre des Communes. Sir John est une personnalité d'un grand prestige et qui résume en sa personne les luites mémorables des quarante dernières années. L'âge avance, mais son caractère reste toujours le même : gai, aimant le mot pour rire, plein de verve et d'entrain.

Lorsque vous rencontrez dans les couloirs de la Chambre des Communes un grand vieillard, sec, à la démarche indiquant encore une grande vigueur physique, habit ouvert, dos légèrement courbé, ayant par toute sa personne un air de bonhomme qui attire et qui contraste beaucoup avec celui de l'ancien chef de l'opposition, M. McKenzie, vous venez de voir celui qui tient la scène de notre théâtre politique depuis plus de quarante ans. C'est lui qui occupera la plus large place dans l'histoire des grandes évolutions politiques qui ont amené l'établissement du régime fédératif, assurant à tous la plus grande somme de liberté compatible avec le maintien de l'ordre, et d'une sage administration des affaires publiques.

ALPHONSE DESJARDINS.